

Ligue Nord – Pas de Calais de Char à Voile



Projet de Compte rendu d'assemblée générale 2013

Le 12/04/2014

À la maison départementale du sport de Wimille

Présents :

Nom	Structure	Voix
Alain Magnin	Mer et rencontres	1
Jean Stoclin	Les Albatros	4
Nathalie Devigne	CVCCO	5
Jean-claude Bouville	Les Lumas	2
Daniel Wasselin	Au gré du vent	2
Michel Quintin	Au gré du vent	
Marc Tiberghien	Les Drakkars	4
Marc Tiberghien	Les Islandais	2
Thierry Picque	USG Char a Voile	2
Jean Claude Dessenne	Les lumas	
Alain Mackelberghe	Les drakkars	
Frédéric Vaillandet	Eurolage Voile	2
Jérôme Paris	Rêve de Vent	1

Absents excusés :

Didier Devin
Antoine Logie (Maire de Wimille)
Albert Delepierre
Pierre Giret
Michèle Melin (CROS)
Freddy Verhaghe
Hubert Queval
Valérie Olivier (DRDJSCS)
Dominique Dupilet (CG Pas de Calais)

Président : Alain Magnin 8, rue Maurice Vincent 59240 Dunkerque
liguenpdcpccharavoile@gmail.com

Absents non Excusés :

G Lotte
Pierre Godvin
Pierre Pruvost
Guy Lépinay
Bertrand Ringot
Bernard Faucon (président de la FFCV)
Vincent Deryckère
Pascal Fourlégne
Gregory Lottin

Nombre de voix représentées : 25

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- excusés

Présentation par le président des personnes excusées

Le président nous propose une minute de silence pour nos amis du char à voile,
Bertrand Lambert et François Ribaud de Ginest, disparus cette année.

- Lecture du rapport moral 2013

Voir annexe

- Approbation de la proposition de compte rendu de l'assemblée générale 2012

Voir annexe

Approuvé par 31 voix à l'unanimité

- Approbation du compte de résultat

Voir annexe

Dernière année du plan de développement.

Chaque comité aura participé à hauteur de 16% sur la dotation globale.

Remarque du président du comité du Pas de Calais :

La demande supplémentaire de matériel explique le dépassement budgétaire.

La ligue rencontre un problème récurrent des manquements de la
régularisation des cotisations des clubs.

Il faut revoir au sein de la ligue la procédure d'appel à cotisation et d'édition
de la facture.

L'assemblée décide à l'unanimité que les clubs soient présents ou représentés lors de l'AG et à l'élaboration du calendrier sportif.

Vote à l'unanimité pour le compte de résultat.

- Vote sur le budget prévisionnel

Voir Annexe

Les clubs demandent que la ligue fasse un appel aux factures à date fixe. Ces factures servent à l'élaboration des demandes de subvention, principalement pour le CNDS

Rappel lors de la présentation du bilan de course par le club, la ligue participe à 50€ pour l'arbitre et 50€ pour le président de jury.

Le forfait KM est de 0,32cts qui est le barème de la FFCV.

Voir DTR pour obtenir la délibération de la FFCV pour ce barème.

Vote à l'unanimité du budget prévisionnel

- Rapport d'activité et résultats sportifs

Voir annexe

Présentation par Daniel Wasselin, qui supplée Didier Devin.

La ligue félicite l'ensemble des pilotes pour leurs bons résultats tout au long de l'année.

- Point sur les formations de l'ETR

Voir annexe

Une harmonisation des prix pour les formations des bénévoles doit être mise en place.

Question :

Mise en place des regroupements régionaux ?

Il serait souhaitable que le responsable de la commission sportive de la ligue soit l'organisateur de ces regroupements en sollicitant les comités départementaux.

Reste à faire les VAE initiateurs pour le pas de calais. Il persiste un désaccord avec la FFCV qui a accepté à une époque mais qui refuse maintenant. L'ETR recherche une solution avec la FFCV.

Question sur la pertinence de mise en place d'un permis de conduire de char à voile pour la ligue.
Ce permis correspond au niveau 4 du livret du pilote.

Décision à l'unanimité de la ligue de donner mandat à l'ETR pour travailler sur le sujet.
A l'issue, sera présenté le projet à la ligue et à la FFCV pour validation et présentation en sous préfecture.

Question sur les engagements de financement par la ligue des formations :
Il faut distinguer deux types de formation, les bénévoles et les salariés, ce qui implique deux barèmes de formation séparés car pour les salariés le comité et la ligue ne participent pas. C'est le rôle de l'OPCA.

A redéfinir un protocole de formation qui fixe les montants de participation de chaque partie.
A prévoir une réunion courant mai pour mettre en place ces conventions.

- Questions diverses

La région n'accorde plus de subvention pour les résultats des pilotes.
Il en est de même pour la performance sportive des clubs.
Le président de la ligue va entamer une démarche afin de demander le rétablissement de ces dotations, via un courrier à Vincent Léna, Président de la commission sport et tourisme à la région.

Point sur la demande de la jauge pour le CFJ, pas de réponse précise de la FFCV à sa dernière assemblée générale par manque de temps.

Point par le médecin de la ligue et de la FFCV.
Point sur les couts de l'assurance à la FFCV suite aux accidents des saisons passées, et l'incidence sur les prix de la licence.
Demande d'un point spécifique sur les accidents dans la ligue Nord Pas de Calais au médecin, Jean-Claude Dessenne.
A l'issue, la ligue essayera de définir des plans d'actions nécessaires et adaptés.
Projet de formaliser un document de déclaration d'accident avec une légende pour harmoniser les schémas du type constat à l'amiable automobile.

- pot de l'amitié

La séance a débuté à 10h00 et a pris fin à 12h30

Annexes



Rapport moral
2013.docx



compta 2013 (3)
AG.xlsx



compta Prev 2014
AG.xlsx